

L'UPA-NC est devenue l'U2P-NC

U2P-NC union 
des entreprises
de proximité 
N O U V E L L E - C A L É D O N I E

Connue sous le nom de Fédération des artisans et des entreprises, à sa création en 1982, puis sous Fédération des métiers et des entreprises, en 1987, Fédération des métiers et de l'artisanat, jusqu'en 2006, avant de devenir Union professionnelle artisanale, l'organisation patronale vient de changer d'identité. Elle est devenue U2P-NC, Union des entreprises de proximité. Une évolution placée sous le signe de l'ouverture à d'autres professions et associée à une campagne de communication renforcée. Détails.

Si l'UPA-NC a changé d'identité, c'est tout simplement parce qu'elle a suivi le mouvement de l'UPA nationale à laquelle l'organisation patronale calédonienne est affiliée.

En effet, la nouvelle appellation U2P-NC est née de l'adhésion de l'UNAPL, Union nationale des professions libérales, à l'UPA. En Métropole, ce rapprochement a pour conséquence de renforcer la représentation à deux tiers des entreprises, soit 3,4 millions d'entités, 6 millions d'actifs dont 4 millions de salariés.

Il était donc tout à fait logique que l'UPA-NC lui emboîte le pas et prenne, à son tour, ce nouveau nom.

Un changement dans la continuité de ses engagements

L'U2P-NC, qui défend les intérêts des entreprises artisanales et des commerces de proximité, se voit ainsi élargir son champ d'action également auprès des professions libérales. Elle va continuer à remplir sa mission de créer un lien fort et d'être la courroie de transmission entre les pouvoirs publics et les artisans, les commerces de proximité et, maintenant, les professions libérales, tout un pan de l'économie calédonienne qu'elle représente dans les différentes commissions. Parmi ses objectifs, l'U2P-NC va renforcer, tout au

long de l'année, l'accompagnement de ses adhérents, surtout avec la mise en place de la TGC, taxe générale à la consommation, qui engendre de grands bouleversements dans les TPE, majoritaires en Nouvelle-Calédonie. Par ailleurs, à la faveur du dialogue que l'Union entretient avec les représentations parlementaires, les groupes politiques, les élus et aussi de celui qu'elle va engager avec les candidats aux élections et territoriales, elle compte bien faire entendre sa voix et les sensibiliser sur la prise en compte des priorités des entreprises artisanales, des artisans, des commerces de proximité et des libéraux dans le cadre des

COMMUNIQUER POUR ÊTRE MIEUX VUE

10 panneaux du réseau Billboard parés du visuel « Adhérer ou attendre » ont été mis en place durant deux semaines.

Le visuel des panneaux de bord de route est aussi présent sur internet : sur le site de l'U2P-NC ainsi que sa page Facebook, sur meteo.nc, Inc.nc, nrj.nc, lemploi.nc et limmo.nc.

De même, un spot radio a été diffusé sur les ondes de RRB, NRJ et Radio Océane durant tout le mois de février.

Un petit film vient compléter la campagne sur le site web de l'U2P-NC et sa page Facebook.

12 000

Tel est le nombre d'entreprises artisanales représentant plus de 17 000 actifs, hors conjoints. À elles seules, elles font vivre des milliers de familles et génèrent une activité économique essentielle à la Nouvelle-Calédonie. Avec 283 métiers, les artisans restent un moteur de l'économie et de l'emploi.

politiques économiques et sociales en constante évolution. Il s'agit en, effet, de libérer leur capacité à embaucher, à raffermir la croissance et faire mieux vivre le territoire et ses habitants.

Retraite et statut du conjoint : des dossiers qui doivent aboutir

Concernant les autres dossiers qui lui tiennent à cœur, tels que la retraite obligatoire des artisans et le statut du conjoint, l'U2P-NC s'engage à les faire avancer concrètement. Enfin, afin de promouvoir sa nouvelle identité et accroître sa visibilité auprès des différents publics cibles, l'Union a programmé une vaste campagne média-

tique. Sous le slogan « Attendre ou adhérer », elle compte bien réaffirmer son dynamisme et son engagement auprès des chefs d'entreprise. Ainsi, depuis fin janvier, l'U2P-NC se donne les moyens de renforcer sa présence et son dynamisme. Une campagne auprès de différents médias, ainsi qu'un affichage en bord de route et sur Internet ont été mis en place. L'objectif est de rappeler aux artisans, commerçants de proximité et professions libérales que l'Union contribue à faire avancer leurs conditions auprès des pouvoirs publics et des organismes socio-économiques. Car adhérer à l'U2P-NC, c'est avoir la garantie d'être défendu et entendu. CQFD.

U2P-NC : professionnelle et proximité et deux Unions.

Le sigle U2P-NC signifie littéralement, Union professionnelle des entreprises de proximité et a été simplifié en Union des entreprises de proximité. Le chiffre 2 évoque donc les deux P de professionnelle et proximité, mais aussi les deux Unions qui se désormais sont regroupées.

Contact U2P-NC
 Complexe Ducos Factory
 Ducos . Tél. : 23 81 88
chargedemission@u2p.nc
secretariat@u2p.nc
www.u2p-nc.nc
 Facebook : u2p-nc